



Asnières-sur-Seine

Centre Communal d'Action Sociale  
Ville d'Asnières-sur-Seine

## COORDINATEUR.TRICE CONSEIL LOCAL DE SANTE MENTALE

**Employeur :** Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Asnières sur Seine  
**Rattachement hiérarchique :** Directeur de l'action sociale et de la santé  
**Filière :** Médico-sociale  
**Catégorie :** A  
**Cadre d'emploi :** cadres territoriaux des psychologues  
**mi-temps**

**La ville d'Asnières sur Seine a décidé la création d'un Conseil Local de Santé Mentale. Piloté par le CCAS, le CLSM est co-animé avec le Pôle Psychiatrie d'Asnières sur Seine. Pour accompagner son élaboration et la mise en œuvre, le CCAS recrute un.e psychologue coordinateur.trice à mi-temps.**

Le Conseil Local de Santé Mentale est une plateforme de concertation et de coordination entre les élus locaux d'un territoire, le secteur psychiatrique, les professionnels de santé, les acteurs sociaux et médico-sociaux, les usagers, les aidants et tous les acteurs locaux concernés (bailleurs, éducation, justice, police...).

### **Missions exercées :**

Au sein du Centre Communal d'Action Sociale et sous l'autorité du Directeur de l'action sociale de la santé, le coordinateur.trice assure le pilotage opérationnel de l'animation des instances du Conseil Local de Santé Mentale et de ses actions en matière de diagnostic territorial, de prévention des troubles psychiques, de l'amélioration du repérage et de l'accès aux soins et de la lutte contre l'exclusion et la stigmatisation des personnes malades

### **Activités principales :**

- Réaliser le diagnostic de santé mentale du territoire d'Asnières sur Seine afin d'objectiver les attentes des partenaires et déterminer les ressources
- Contribuer à la définition des enjeux et des priorités du Conseil Local de Santé Mentale en concertation avec le Pôle Santé Mentale d'Asnières sur Seine et les partenaires du comité de pilotage
- Préparer et assurer le suivi des instances du CLSM : l'Assemblée générale (1 rencontre annuelle), le comité de pilotage (3 réunions annuelles), le bureau (6 réunions annuelles)
- Préparer et suivre la commission d'aide à la résolution des situations psychosociales complexes : élaboration en concertation d'une charte de fonctionnement, recenser et documenter les cas, les présenter en commission, rédiger et diffuser les préconisations, assurer le suivi de leur mises en œuvre
- Coordonner les groupes de travail thématiques : animation de collectifs
- Impulser, accompagner les actions des partenaires
- Assurer la communication et la promotion du CLSM auprès des professionnels, des partenaires : élaboration et diffusion, de plaquette de présentation du CLSM, de newsletters, guides des partenaires, etc.
- Assurer le suivi et l'évaluation du CLSM

### **Moyens techniques :**

Bureau au CCAS, rue des Parisiens, Asnières  
Outils bureautiques : Word, Excel, Powerpoint, Internet,  
Téléphone portable

### **Qualités requises :**

Capacités relationnelles et rédactionnelles  
Capacité à travailler avec des partenaires aux cultures professionnelles diverses  
Capacité d'animation  
Compétences en méthodologie de projet  
Autonomie

**Niveau de formation :** Psychologue

### **Contact et dépôt de candidature :**

Cyril Michaud, Directeur de l'action sociale et de la santé  
[cmichaud@mairieasnieeres.fr](mailto:cmichaud@mairieasnieeres.fr) - 06.27.17.56.23